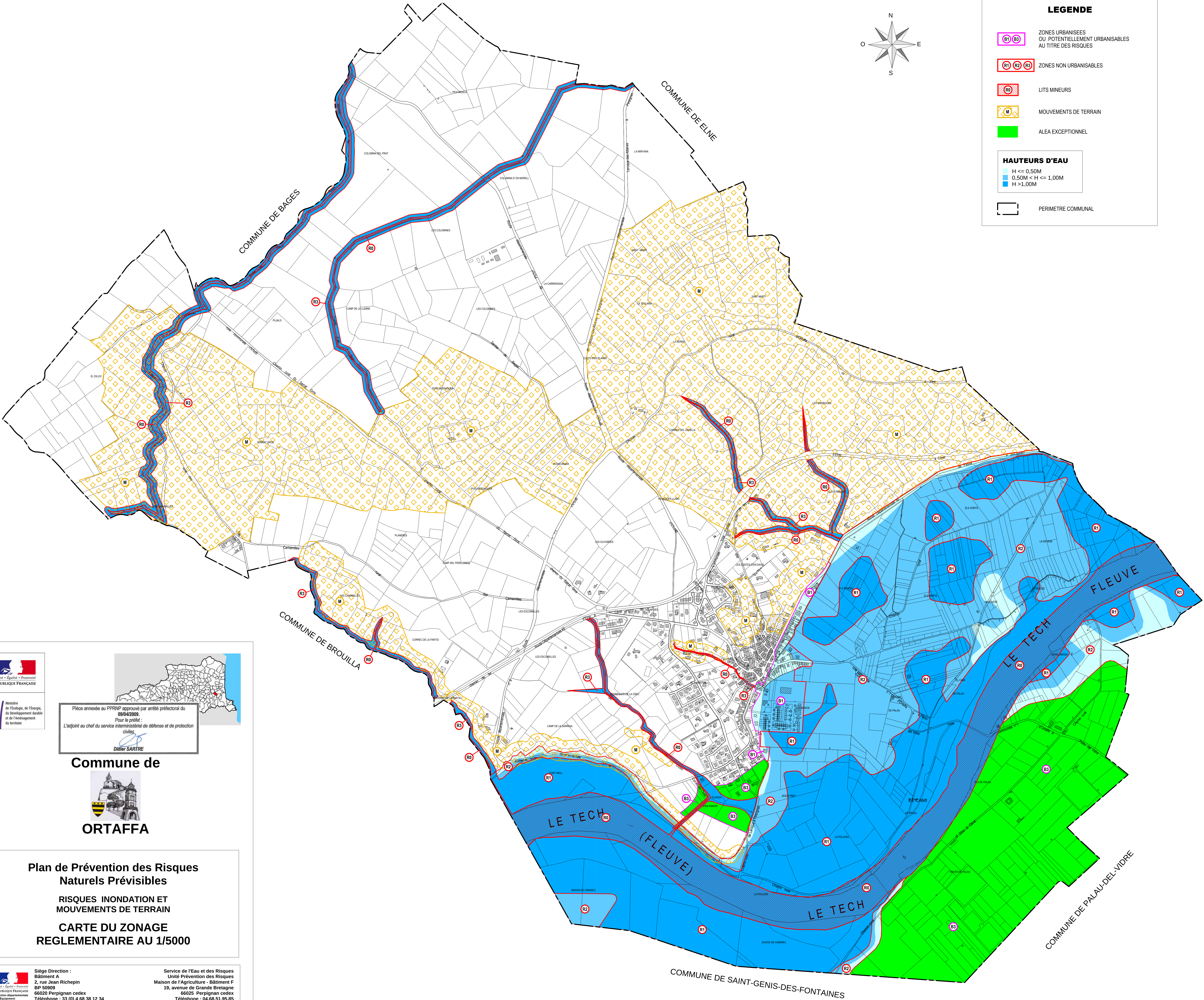




Pièce annexée au PPRNP approuvé par arrêté préfectoral du 09/04/2009.
Pour le préfet :
L'adjoint au chef du service interministériel de défense et de protection civiles
Didier SARTRE

Commune de



ORTAFFA

Plan de Prévention des Risques
Naturels Prévisibles

RISQUES INONDATION ET
MOUVEMENTS DE TERRAIN

CARTE DU ZONAGE
REGLEMENTAIRE AU 1/5000



Siège Direction :
Bâtiment A
2, rue Jean Richepin
BP 50909
66020 Perpignan cedex
Téléphone : 33 (0) 4 68 38 12 34
Télécopie : 33 (0) 4 68 38 11 29
Courriel : ddea-66@equipement-agriculture.gouv.fr

Service de l'Eau et des Risques
Unité Prévention des Risques
Maison de l'Agriculture - Bâtiment F
19, avenue de Grande Bretagne
66025 Perpignan cedex
Téléphone : 04.68.51.95.85
Télécopie : 04.68.51.95.80